

Le PHOTO CLUB DU MASCARET de Vayres

Vous invite à participer au Challenge Inter Clubs 2024

Thématique photographique

Pour concourir à ce challenge, il est nécessaire de présenter une série de quatre images projetées constituée d'un ensemble homogène de photographies soignées, **ensemble dont la cohérence est assurée par un acte photographique assumant un propos par le choix libre d'un thème, une éventuelle narration et si possible une unicité ou un rythme dans les formats d'images choisis.**

Organisation du Challenge

Les préposés au challenge, adhérents du Photo Club du Mascaret, accusent réception de vos œuvres et si les circonstances l'exigent, vous les renvoient en cas d'exclusion (voir les critères ci dessous) afin de vous permettre une remise en conformité.

En respectant le point n°5 du règlement, ces séries seront ensuite, de manière anonyme et aléatoire, intégrées aux fichiers jugement et projection.

Envoi des images : critères de conformité

- Les fichiers images seront obligatoirement en JPEG avec leur plus grande dimension réduite à 1920 pixels. Les fichiers autres que JPEG et hors dimensions seront automatiquement exclus du concours.
- Ces fichiers images seront renommés en faisant apparaître IMPERATIVEMENT :
nom et prénom de l'auteur - club d'appartenance - titre de la série - n° de l'image dans la série.
Exemple : Dupont Jean - Photoclub de Laba - Soirée d'été - 1
- Les images doivent être anonymes : signatures, initiales ou autres marqueurs personnels seront automatiquement exclus du concours, les sous-titres par image restent tolérés dans un souci de créativité.
- Les organisateurs s'autorisent le droit d'exclure toute série pouvant présenter un ou plusieurs caractères jugés hors de propos (racisme, pédophilie, pornographie et autres).

Les auteurs expédieront leurs fichiers images à **challenge.pcmascaret@gmail.com** au plus tard le **lundi 23 septembre 2024**.

Le mode d'expédition est laissé au libre choix des participants, mails, Wetransfer ou autre.

Règlement

1. Le challenge est **ouvert exclusivement aux photographes adhérents d'un club photographique**. La participation est gratuite.
2. Un photographe adhérent à plusieurs clubs peut envoyer une série dans le cadre de chaque club auquel il est affilié.
3. Tout photographe envoyant une série photographique participe au challenge en tant qu'auteur et si le club auquel il est affilié a au moins quatre adhérents participants, alors le club participe au challenge club.
4. Les photographies pourront être présentées en couleur ou/et monochrome.
5. Les préposés au challenge, et uniquement eux, complètent toute série de quatre images par une **cinquième image** qui est un **montage permettant la visualisation de l'ensemble de la série**.

6. Il appartient aux photographes participants de s'assurer que les photos présentées au challenge ne sont pas susceptibles de donner lieu à réclamation et de s'assurer du droit à l'image si les prises de vue l'exigent. Le club organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable des litiges éventuels.
7. Le jugement du **Challenge Inter Club 2024** sera effectué par un **collectif d'adhérents du Photo Club Hexa-Go-On**, vainqueur du trophée 2023. Toutes les séries seront classées selon le total des points donnés par les membres du jury.

Challenge Club

Un classement des clubs ayant présenté au moins quatre séries sera fait à partir du total des quatre meilleures séries du club. **Le club arrivant premier à ce classement se verra remettre un trophée gravé à son nom pour le Challenge Inter Club 2024.**

Ce club aura l'honneur d'organiser en son sein le jugement du **Challenge Inter Club 2025** auquel, de ce fait, il ne pourra pas participer.

Concours auteur

L'auteur de la série gagnante remportera un bon d'achat d'une valeur de 70 euros.

8. La soirée **de clôture du Challenge Inter Club se tiendra le samedi 9 novembre 2024 à 17 heures** dans la salle du Blason, parc de la mairie de Vayres.
Une contribution financière de dix euros sera demandée pour cette soirée qui forme un tout financièrement indissociable, comportant projection sonorisée, remise des prix et buffet convivial.
Un bulletin d'inscription à cette soirée sera envoyé en début du mois d'octobre 2024.
9. Dans un format compressé avec 1050 pixels de dimension maximum, les cinq premières séries seront visibles sur le site « pcmascaret.fr » dans la rubrique « Le Challenge inter clubs de Vayres ». Elles seront accompagnées des fiches de classements et autres documents se rapportant au jugement. Cet affichage sur le site sera pour une durée non limitée dans le temps sauf pour des raisons techniques ou sur demande expresse d'un auteur à l'issue d'une durée minimale d'une année de publication.
10. Tout auteur participant au challenge peut être classé dans les cinq premiers donc, par leur participation, les auteurs acceptent le point 9 du présent règlement et donnent l'autorisation aux organisateurs d'effectuer les publications sur le site web « pcmascaret.fr ».
11. Le fait de participer suppose l'acceptation de ce règlement. Le non-respect de ce règlement éliminera automatiquement les œuvres.